



ARRETE DU PRESIDENT FIXANT LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

AR-CO-2026-05

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude,

VU le Code général de la Fonction publique,

VU l'ordonnance n°2021-1674 du 24 novembre 2021 portant partie législative du Code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

VU le décret n° 2012-942 du 1er août 2012 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté du Président AR-CO-2025-02 en date du 15 janvier 2025 portant ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de Rédacteur principal de 2^{ème} classe,

VU le procès-verbal n°PV-CO-2025-09 du jury d'admissibilité en date du 16 décembre 2025,

VU le procès-verbal n°PV-CO-2026-01 du jury d'admission en date du 17 février 2026,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade de Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe est établie ainsi qu'il suit dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Cette liste comprend **152 lauréats**.



Liste des lauréats

au 1^{er}/04/2026

Concours de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} classe

Nom	Prénom
ADELL	Mathilde
AGRAIN-THOREL	Karine
ALAZARD	Ninon
AMIEL	Charlotte
APPLANAT	Valerie
ARNAUD	Nancy
ARVANITIS	Elsa
ASSIE	Audrey
AUDOUARD	Mathilde
AVIGNON	Claudie
AYRAL	Virginie
BARBACH	Elise
BARRET	Thierry
BAZAN-MONTBRUN	Sonia
BEN-MOUSSA	Sana
BENTOLILA	David
BIANCHINI	David
BLAIGNON-PERBET	Pierre
BLIN	Camille
BOLOHAN	Alexandru
BOMPARD	Audrey
BOMPART	David
BONILLA	Pauline
BONNET	Valentin
BORDERIE	Marine

BOTTAIS	Emeline
BOUGARROUA	Mélissa
BOURGEOIS	Céline
BRAURE	Christine
BRICOUT	Anne
BRICOUT	Sophie
BRIOUDE	Isabelle
BROUARD	Amandine
BROUILLET	Jeanne
BRUGUEIROLLE	Nancy
BRUNET	Pierre
BURIDON	José-Paul
BUSQUETS	Delphine
CALABOZO	Maria-Concepcion
CANO-RUZAFRA	Aurélie
CARCELLER	Virginie
CARDONE	Mélodie
CASSAN	Christelle
CAUQUIL	Florence
CHARBONNIER	Marie
CHARBONNIER	Stéphanie
CHARGÉ	Sonia
CIVIL BELLMUNT	Ferran
CLAVEL	Frédérique
CLERC	Anne
COCHERIE	Laura
COLOMBINI	Lauriane
CONEJERO	Sophie
COSME	Emilie

CROSTA	Elisabeth
CUTILLAS GUIRADO	Julie
DA COSTA	Sarah
DANIEL	Clémence
DAVID-BAOUSSON	Nastasia
DE MOFFARTS	Maximilien
DEBAST	Audrey
DERAMOND-BONNET	Basile
DIOP	Abdoul
DUART	Camille
DUCTUYA	Alexandre
DUFFOURG	Laurent
DURAND	Justine
DURAND	Sophie
DUTHEIL	Sylvie
ECK	Fanny
ESCORZA	Mélissa
ETIVAL	Elisabeth
FARRE	Arnau
FAUCON	Catherine
FLEREAU	Céline
FOSSE	Laureen
FRAILE	Nausicaa
GALY-TROUILLARD	Marion
GANDON	Kelly
GARCIA	Sylvie
GATIN	Marie-Astrid
GAVEN	Mélissa
GERBAULT	Elodie

GHARBI	Claire
GILLI	Olivier
GOVI SALVAIRE	Sabrina
GRAZIANI	Sylvie
GRIMAUX	Leslie
GUBRI	Darmawati
GUENARD	Emilie
GUYOT	Camille
HAROUAT	Kamel
HARTMANN	Elodie
HEMERYCK	Fanny
HENRY	Géraldine
HOYER	Anaïs
JAFFEUX	Paul
JIMENEZ VILLANUEVA	Ana
JORDY	Elodie
JOSUAN	Audrey
LALLIER	Océane
LASSERRE	Aurélie
LAURENT	Sandra
LELONG	Emmanuel
LEVONTUIEV	Yaroslav
LOPEZ	Julia
LOSEGO	Mathilde
LOUBERSAC	Valérie
LOUREIRO	Tiffany
LOUVION	Manon
LUVISUTTO	Antoine
MALAVAL	Nicolas

MALLINJOD	Mathilde
MARCH	Claire
MASSOUBEYRE	Marie
MATHIEU	Léo
MESGNY	Maelle
METZ	Olivia
MOVSESSIAN	Sandra
NASR	Sonia
NET	Nathalie
NOGUES	Laura
PACHOT	Mathilde
PALAU	Mélanie
PARIS	Emilie
PEREIRA	Nathalie
PEREZ	Romain
PEYZAN	Erika
PISTOI	Kevin
POULAIN	Wanda
PUJOL	Aurelie
RAYMOND	Betty
REYNAUD	Nans
RICART	Christel
ROUQUETTE	Patricia
RUTSCHMANN	Agnieszka
SALCE DE LESCURE	Perrine
SALGUES	Sabrina
SALLES	Maguelonne
SCHERER	Margot
STACHERA	Anne-Sophie

STEFANON	Adeline
THÉVENET	Stéphanie
TRILLES	Kevin
TURPIN	Anne-Claire
VEINANTE	Mélissa
VEITH	Geoffroy
VELUT	Andréa
VIDAL	Cedric
WOLFF	Elisa
ZAPATA	Oceane
ZULIAN	Marc

Nombre total de candidats admis : **TOTAL : 152 candidats**

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude

ARTICLE 2 :

La durée de validité de cette liste est fixée à deux ans à compter du **1^{er} avril 2026**.

ARTICLE 3 :

Chaque lauréat est informé individuellement de son inscription sur liste d'aptitude.

ARTICLE 4 :

La Directrice du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Aude.

A Carcassonne, le 1^{er} avril 2026

Le Président



Serge BRUNEL



Le président :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34000 Montpellier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

